

MONTBOUCHER SUR JABRON

BULLETIN MUNICIPAL | SEPTEMBRE 2024





HG AUTOMOBILES
RÉPARATEUR AGRÉÉ
PEUGEOT



04 75 46 08 18 - contact@hgautomobiles.fr

Réparation mécanique,
carrosserie toutes marques
Vente de véhicules neufs Peugeot

Du lundi au jeudi
8h00-12h00 / 14h00-18h00

Vendredi
8h00-12h00 / 14h00-17h00



380A Route de Montélimar - 26740 Montboucher-sur-Jabron
www.peugeot.fr



AUDIGIER
TRAVAUX PUBLICS

Aménagements urbains et ruraux
Réseaux hydrauliques et secs
Plateformes industrielles
Terrassement
Déconstruction

CRÉATEUR D'ESPACES
A VIVRE

ZA du Meyrol
Ch. des Esprats
Montélimar
T. 04 75 00 02 05
F. 04 75 01 71 00
contact@audigier-tp.com

L'Accompagnateur de vos projets Réno !

- Accessoires toiture
- Hydrofugation façade
- Hydrofugation toiture
- Isolation des combles, traitement de charpente,
- VMC simple, Double flux, traitement de l'humidité
- Olséfuge terrasse

04 75 49 61 97 ZA FONTGRAVE, MONTBOUCHER



SOMMAIRE



MAIRIE
45, rue Fortuné Jacquier
Montboucher-sur-Jabron
Tél. 04 75 46 08 14
mairie.montboucher@montboucher26.fr
www.montboucher-sur-jabron.fr
Commune
de Montboucher-sur-Jabron



Réalisation et régie publicitaire :
AF Communication
04 75 51 88 40
www.afcommunication.com
Crédit photos :
Associations du village,
Mauricette ALLARD, Anne AVRILA,
Frédéric BAGNOL, Jean RAGEL,
Carmel RAJAIAH, Joël RIBES,
Jean Marie TIBERLOT, Jacqueline
CHINELATTO, Dominique
L'HOMEDE, Paul SHRUB

L'éditeur ne garantit pas le caractère
exhaustif des informations contenues
dans ce bulletin municipal et remercie par
avance les lecteurs de leur indulgence.

- 5 **ÉDITORIAL**
- 6 **CARNET D'ADRESSES**
- 8 **INFOS PRATIQUES**
- 11 **ENVIRONNEMENT**
- 15 **COIN DES ASSOCIATIONS**

ENFANCE - JEUNESSE

MULTI ACCUEIL MONTBOUD'CHOU	17
GRUPE SCOLAIRE HUBERT REEVES	18
SOU DES ÉCOLES	19
CHANTIER JEUN'S	20
KID'O MONTBOUCHER	21

SPORTS ET LOISIRS

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	22-23
E.P.G.V. LES ÉLASTIQUES	24
BOXE ANGLAISE ÉDUCATIVE	24
ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTIVE MONTBOUCHEROISE	25
TENNIS CLUB	25
US VALLÉE JABRON	26

CULTURE ET PATRIMOINE

CONFRÉRIE DE L'AIL	27
COMITÉ DE JUMELAGE	28
UNE MAIN POUR DEMAIN	29
BIBLIOTHÈQUE	30
ACVG	30

NOS AÎNÉS

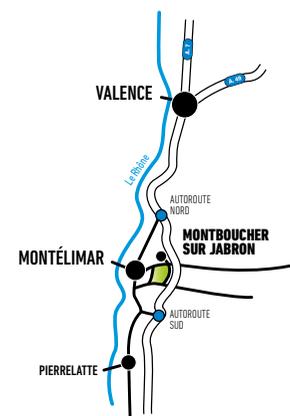
SANS PAREILS	31
SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE MONTBOUCHEROISE	32
SEMAINE BLEUE - COLIS DE NOËL	33
NONAGÉNAIRES FÉTÉS EN 2023-2024	34

35 COMITÉ DES FÊTES

36 LES ÉLUS

37 LE PERSONNEL COMMUNAL

38 ÉTAT CIVIL





Franck PONCET

Arrosage - Étude - Installation - Dépanne tous types de pompes
Puits - Forage - Pic - Piscine - Habilitations électriques BR - B2V - BC
Intervention sur réseau potable

Devis gratuit

Tél : 04 75 01 29 78 - Port : 06 07 38 60 64 - franck.arrosage@orange.fr
155 Chemin des Vergers - 26740 Montboucher sur Jabron



ATTILA répare et entretient vos toits



- 1. Diagnostic
- 2. Nettoyage
- 3. Réparation
- 4. Revêtement bitume
- 5. Mosaïque
- 6. Travaux d'entretien

ATTILA Montélimar
220 a Rue de Fontgrave
26740 MONTBOUCHER SUR JABRON
04 75 53 15 20
montelmar@attila.fr



Les Editions du Marronnier

Vos cadres sur mesure

Z.A. Fontgrave
26740 Montboucher-sur-Jabron
04 75 46 05 00

"L'ARBRE ET LA PIERRE"

Tailles - Abattages
Entretiens - Plantations
Agréé "Service à la Personne"
(ACCESSAP)
MONTBOUCHER-SUR-JABRON

Tél./Fax : 04 75 01 24 65
06 08 10 65 15



CHEZ Fred
BAR - RESTAURANT




260 rue Saint-Martin • 26740 Montboucher-sur-Jabron
04 75 49 81 04 - Restaurant Chez Fred
Fermé le dimanche et le lundi

ÉDITORIAL



**Le Maire
Bruno Almorici**

Mairie
45, rue Fortuné Jacquier
26740 Montboucher-sur-Jabron
Tél. 04 75 46 08 14
mairie.montboucher@montboucher26.fr

BULLETIN MUNICIPAL 2024 | P. 5

Vive la rentrée !

Déjà la rentrée ! Que l'on ait pu prendre des vacances ou pas, le mois de septembre est le point de départ de bon nombre d'activités.

Le bulletin, que vous allez feuilleter, va vous éclairer sur tout ce que Montboucher peut vous offrir. Prenez le temps de découvrir ce que les associations vous proposent dans notre village (Voir pages 17 à 34).

Mieux encore, prenez donc le temps de répondre positivement à notre invitation, en vous rendant au Forum des Associations ce vendredi 6 septembre dès 16h30 à la M.J.C.

Ce bulletin retrace aussi quelques événements passés (Voir pages 33 et 34) et vous suggère quelques bons conseils à prendre en compte si vous êtes propriétaires de chiens (Voir page 13).

Enfin, une multitude d'informations pratiques vous sont délivrées (Voir pages 6 à 12) Utilisez-les sans modération !

Après le bel été culturel que nous venons de vivre à Montboucher – et d'apprécier je l'espère – je vous souhaite la meilleure rentrée possible... qu'elle soit sportive, associative, culturelle, économique ou simplement scolaire pour les 250 enfants que nous accueillons au groupe scolaire Hubert Reeves.

**Le Maire,
Bruno Almorici**



FORUM DES ASSOCIATIONS Sportives et Culturelles

6 SEPT A LA MJC
A partir de 16h30



DENTISTE

Olivier DESGARETS
30B, rue Saint-Martin
Tél : 04 75 01 22 56

INFIRMIERS / RES

Kévin ARNAUD
Tél : 06 35 38 75 83

Carole CHAUVET
Tél : 06 20 66 11 05

Sophie PERRET
Tél : 06 26 47 52 58

Nathalie TOPARELLI
Tél : 06 50 49 91 78

KINÉSITHÉRAPEUTES

Sandrine BOURNY-LATARCHE
Diplômée universitaire de la douleur
Fasciathérapie, biokinergie, cancer du sein
15B, chemin Guy Aubert
Tél : 04 75 51 09 84

Caroline BUZZI
55, rue des Frères Lumière
Tél : 04 75 90 94 06

Maximilienne LOZES
170, chemin des Vignes
Tél : 04 75 52 02 69
06 84 04 63 03

Mamy RASAMOELINA
Rééducation vestibulaire (vertiges, instabilité)
50, impasse de la Minoterie
Tél : 04 75 90 83 69
mamy.rasa@gmail.com

PHARMACIE

Christine DEBEAUD
20, route d'Allan
Tél : 04 75 00 09 94

SOPHROLOGIE ET HYPNOSE

Sandrine AUDIGIER SALABELLE
65 impasse Molière
Tél : 07 88 05 39 07
Sur RDV ou à domicile
sandabelle@free.fr

PSYCHOTHERAPEUTE

Clara MONNIER
55, rue des Frères Lumière
Tél : 06 27 27 68 29
contact@claramonnier-psychologue.fr

HYPNOSE ERICKSONNIENNE

Evelyne LEFEBVRE
Programmation neuro-linguistique
70C chemin des Pêcheurs
Tél : 04 75 96 75 68
06 98 96 64 01
www.lefebvrehypnose26.com

ESPACE DE LA VALDAINE

15 A, Chemin Guy Aubert

Sonia BERTONNIER
Kinésiologue et accompagnement en "bien-être"
Tél : 06 76 75 85 01

Yamina MAHMOUD-BOSSE
Drainage lymphatique
Méthode Renata Français
Tél : 06 45 35 89 47

Florence PETIOT
Naturopathe
Tél : 06 51 87 44 67

Auréli SEPTION
Luxopuncture
Tél : 06 50 02 04 94

MAISON MÉDICALE

290A rue St-Martin

INFIRMIERS/RES

Agnès CHARAIX et Arielle ONCINS
Tél : 06 72 86 05 77

Marjolaine GUILLON LUCET, Nicolas TERPAN
Tél : 06 78 61 40 11

KINÉSITHÉRAPEUTE

Christophe CLAUZEL
Tél : 04 75 01 72 87

MÉDECINE GÉNÉRALE

Julien HOVAERE
Alex NOEL
Lucile SOLE
Fanny TOULZA
Tél : 04 75 04 88 06

OSTHÉOPATHE D.O

Anne BONNEAU
Tél : 04 75 92 34 17

ORTHOPHONISTE

Fabienne VOISEUX
Tél : 06 03 05 11 90

ORTHOPÉDISTE

Carine POTIER
Tél : 04 75 49 18 30
07 62 89 04 80

PSYCHIATRE

Sophie BERNASCONI
Tél : 06 47 86 44 33

DIÉTÉTICIENNE

Roxane NOEL
Tél : 06 62 05 37 87

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Par décision de l'État, les demandes de carte d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise ne se font plus à la mairie du domicile.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes sont recueillies dans les seules mairies équipées d'un dispositif d'accueil.

Les mairies les plus proches sont :

Montélimar : 04 75 00 25 14

Dieulefit : 04 75 46 96 80

Pierrelatte : 04 75 96 97 00

Livron : 04 75 61 74 66

Le Poët Laval : 04 75 46 44 12

Le Teil : 04 75 49 63 26

La domiciliation n'est plus un critère. Il vous est donc possible avec cette nouvelle procédure de vous rendre dans n'importe quelle Mairie de France pouvant recevoir ce type de demande.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous. Lors de ce premier contact, la liste des pièces à fournir vous sera indiquée.

Le Service Carte d'Identité et Passeport demande d'établir une pré-demande sur internet : www.service-public.fr.

PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE

Via site internet de l'ANTS : ants.gouv.fr

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Si vous souhaitez faire votre identité numérique par le biais de la poste, seul le bureau de Montélimar, place de l'Europe possède les habilitations pour le faire. N'hésitez pas à prendre RDV sur « La poste Montélimar » pour éviter l'attente.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les Français, filles et garçons, âgés de 16 ans doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille pour procéder

au recensement militaire. Une attestation de recensement leur sera délivrée. Cette attestation est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, etc.)

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.
Mercredi de 9h à 11h30
Tél : 04 75 46 08 14
mairie.montboucher@montboucher26.fr
www.montboucher-sur-jabron.fr

GRUPE SCOLAIRE HUBERT REEVES

55 rue des Frères Lumière
École maternelle : 04 75 53 98 38
Directrice : Nathalie ROCHIAS
École élémentaire : 04 75 01 95 05
Directrice : Cécile CHIVAL

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.
Mardi de 13h à 16h. Samedi de 8h30 à 12h. Fermée le mercredi.
Départ du courrier : 15h30 en semaine et 11h30 le samedi.
Tél : 04 75 46 95 18

DÉCHETERIE CONSTANTIN À MONTBOUCHER SUR JABRON

• Hiver :
Lundi, mardi, mercredi de 14h à 17h30.

Jeudi, vendredi, samedi de 9h à 11h45 et 14h à 17h30.
Fermée dimanche.

• Été :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h30 à 13h
Samedi de 7h30 à 15h
Fermée mardi et dimanche.

PAROISSE CATHOLIQUE

Messe 2^{ème} dimanche du mois à 9h30
Eglise St Martin, 3 Rue Zamenhof
Secrétariat paroissial à Bonlieu
Tél : 04 75 53 92 23
Le curé : Pierre Charignon

ASDA (REFUGE SPA)

Lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Chemin des Gardes à Montélimar
Tél : 04 75 51 26 51

DÉFIBRILLATEUR

Place de la mairie, à côté de l'entrée de la salle des fêtes
Jean-François Clerc.
Au stade de foot ZA Fontgrave, à l'école Hubert Reeves et prochainement près des nouveaux terrains de tennis.

CENTRE DES IMPÔTS

pour particuliers
0 811 706 600 (0,06€/min + prix d'un appel)
www.impots.gouv.fr

CORRESPONDANTS PRESSE

Pour la Tribune :
Jean-Pierre MAILLEUX
Tél : 06 47 94 57 38
jeanpierremailleux@gmail.com

Pour le Dauphiné Libéré :
Céline ATHLAN
Tél : 06.21.81.72.99
athlanceline@gmail.com

ÉTUDE NOTARIALE

Maître DALLEST
50 impasse de la Minoterie
Tél : 04 75 53 10 10

EXPERT-COMPTABLE

Montboucher Conseil Expertise
265 Rue Saint-Martin
Lundi au Vendredi de 08h30 à 17h30
Tel : 04 75 52 88 00
www.mce-expertise.fr

TRANSPORT EN COMMUNS

La ligne 7 n'existe plus depuis le 8 Juillet 2024 et est remplacée par la ligne 35 qui a été renforcée.

DIEULEFIT <> LA BÂTIE ROLLAND <> MONTÉLIMAR

LUNDI AU VENDREDI EN PERIODE SCOLAIRE											
La Bâtie	06:52	07:07	06:53	07:08	07:23	07:38	07:53	08:08	08:23	08:38	08:53
La Bâtie Rolland Village	06:53	07:08	06:54	07:09	07:24	07:39	07:54	08:09	08:24	08:39	08:54
Dieulefit	06:54	07:09	06:55	07:10	07:25	07:40	07:55	08:10	08:25	08:40	08:55
Montélimar	06:55	07:10	06:56	07:11	07:26	07:41	07:56	08:11	08:26	08:41	08:56
Montélimar (Gare St-Denis)	06:56	07:11	06:57	07:12	07:27	07:42	07:57	08:12	08:27	08:42	08:57
Montélimar (Gare St-Jacques)	06:57	07:12	06:58	07:13	07:28	07:43	07:58	08:13	08:28	08:43	08:58
Montélimar (Gare St-André)	06:58	07:13	06:59	07:14	07:29	07:44	07:59	08:14	08:29	08:44	08:59
Montélimar (Gare St-Étienne)	06:59	07:14	07:00	07:15	07:30	07:45	08:00	08:15	08:30	08:45	09:00
Montélimar (Gare St-François)	07:00	07:15	07:01	07:16	07:31	07:46	08:01	08:16	08:31	08:46	09:01
Montélimar (Gare St-Louis)	07:01	07:16	07:02	07:17	07:32	07:47	08:02	08:17	08:32	08:47	09:02
Montélimar (Gare St-Vincent)	07:02	07:17	07:03	07:18	07:33	07:48	08:03	08:18	08:33	08:48	09:03
Montélimar (Gare St-Georges)	07:03	07:18	07:04	07:19	07:34	07:49	08:04	08:19	08:34	08:49	09:04
Montélimar (Gare St-Martin)	07:04	07:19	07:05	07:20	07:35	07:50	08:05	08:20	08:35	08:50	09:05
Montélimar (Gare St-Pierre)	07:05	07:20	07:06	07:21	07:36	07:51	08:06	08:21	08:36	08:51	09:06
Montélimar (Gare St-Nicolas)	07:06	07:21	07:07	07:22	07:37	07:52	08:07	08:22	08:37	08:52	09:07
Montélimar (Gare St-Étienne)	07:07	07:22	07:08	07:23	07:38	07:53	08:08	08:23	08:38	08:53	09:08
Montélimar (Gare St-Louis)	07:08	07:23	07:09	07:24	07:39	07:54	08:09	08:24	08:39	08:54	09:09
Montélimar (Gare St-Vincent)	07:09	07:24	07:10	07:25	07:40	07:55	08:10	08:25	08:40	08:55	09:10
Montélimar (Gare St-Georges)	07:10	07:25	07:11	07:26	07:41	07:56	08:11	08:26	08:41	08:56	09:11
Montélimar (Gare St-Martin)	07:11	07:26	07:12	07:27	07:42	07:57	08:12	08:27	08:42	08:57	09:12
Montélimar (Gare St-Pierre)	07:12	07:27	07:13	07:28	07:43	07:58	08:13	08:28	08:43	08:58	09:13
Montélimar (Gare St-Nicolas)	07:13	07:28	07:14	07:29	07:44	07:59	08:14	08:29	08:44	08:59	09:14
Montélimar (Gare St-Étienne)	07:14	07:29	07:15	07:30	07:45	08:00	08:15	08:30	08:45	09:00	09:15
Montélimar (Gare St-Louis)	07:15	07:30	07:16	07:31	07:46	08:01	08:16	08:31	08:46	09:01	09:16
Montélimar (Gare St-Vincent)	07:16	07:31	07:17	07:32	07:47	08:02	08:17	08:32	08:47	09:02	09:17
Montélimar (Gare St-Georges)	07:17	07:32	07:18	07:33	07:48	08:03	08:18	08:33	08:48	09:03	09:18
Montélimar (Gare St-Martin)	07:18	07:33	07:19	07:34	07:49	08:04	08:19	08:34	08:49	09:04	09:19
Montélimar (Gare St-Pierre)	07:19	07:34	07:20	07:35	07:50	08:05	08:20	08:35	08:50	09:05	09:20
Montélimar (Gare St-Nicolas)	07:20	07:35	07:21	07:36	07:51	08:06	08:21	08:36	08:51	09:06	09:21
Montélimar (Gare St-Étienne)	07:21	07:36	07:22	07:37	07:52	08:07	08:22	08:37	08:52	09:07	09:22
Montélimar (Gare St-Louis)	07:22	07:37	07:23	07:38	07:53	08:08	08:23	08:38	08:53	09:08	09:23
Montélimar (Gare St-Vincent)	07:23	07:38	07:24	07:39	07:54	08:09	08:24	08:39	08:54	09:09	09:24
Montélimar (Gare St-Georges)	07:24	07:39	07:25	07:40	07:55	08:10	08:25	08:40	08:55	09:10	09:25
Montélimar (Gare St-Martin)	07:25	07:40	07:26	07:41	07:56	08:11	08:26	08:41	08:56	09:11	09:26
Montélimar (Gare St-Pierre)	07:26	07:41	07:27	07:42	07:57	08:12	08:27	08:42	08:57	09:12	09:27
Montélimar (Gare St-Nicolas)	07:27	07:42	07:28	07:43	07:58	08:13	08:28	08:43	08:58	09:13	09:28
Montélimar (Gare St-Étienne)	07:28	07:43	07:29	07:44	07:59	08:14	08:29	08:44	08:59	09:14	09:29
Montélimar (Gare St-Louis)	07:29	07:44	07:30	07:45	08:00	08:15	08:30	08:45	09:00	09:15	09:30
Montélimar (Gare St-Vincent)	07:30	07:45	07:31	07:46	08:01	08:16	08:31	08:46	09:01	09:16	09:31
Montélimar (Gare St-Georges)	07:31	07:46	07:32	07:47	08:02	08:17	08:32	08:47	09:02	09:17	09:32
Montélimar (Gare St-Martin)	07:32	07:47	07:33	07:48	08:03	08:18	08:33	08:48	09:03	09:18	09:33
Montélimar (Gare St-Pierre)	07:33	07:48	07:34	07:49	08:04	08:19	08:34	08:49	09:04	09:19	09:34
Montélimar (Gare St-Nicolas)	07:34	07:49	07:35	07:50	08:05	08:20	08:35	08:50	09:05	09:20	09:35
Montélimar (Gare St-Étienne)	07:35	07:50	07:36	07:51	08:06	08:21	08:36	08:51	09:06	09:21	09:36
Montélimar (Gare St-Louis)	07:36	07:51	07:37	07:52	08:07	08:22	08:37	08:52	09:07	09:22	09:37
Montélimar (Gare St-Vincent)	07:37	07:52	07:38	07:53	08:08	08:23	08:38	08:53	09:08	09:23	09:38
Montélimar (Gare St-Georges)	07:38	07:53	07:39	07:54	08:09	08:24	08:39	08:54	09:09	09:24	09:39
Montélimar (Gare St-Martin)	07:39	07:54	07:40	07:55	08:10	08:25	08:40	08:55	09:10	09:25	09:40
Montélimar (Gare St-Pierre)	07:40	07:55	07:41	07:56	08:11	08:26	08:41	08:56	09:11	09:26	09:41
Montélimar (Gare St-Nicolas)	07:41	07:56	07:42	07:57	08:12	08:27	08:42	08:57	09:12	09:27	09:42
Montélimar (Gare St-Étienne)	07:42	07:57	07:43	07:58	08:13	08:28	08:43	08:58	09:13	09:28	09:43
Montélimar (Gare St-Louis)	07:43	07:58	07:44	07:59	08:14	08:29	08:44	08:59	09:14	09:29	09:44
Montélimar (Gare St-Vincent)	07:44	07:59	07:45	08:00	08:15	08:30	08:45	09:00	09:15	09:30	09:45
Montélimar (Gare St-Georges)	07:45	08:00	07:46	08:01	08:16	08:31	08:46	09:01	09:16	09:31	09:46
Montélimar (Gare St-Martin)	07:46	08:01	07:47	08:02	08:17	08:32	08:47	09:02	09:17	09:32	09:47
Montélimar (Gare St-Pierre)	07:47	08:02	07:48	08:03	08:18	08:33	08:48	09:03	09:18	09:33	09:48
Montélimar (Gare St-Nicolas)	07:48	08:03	07:49	08:04	08:19	08:34	08:49	09:04	09:19	09:34	09:49
Montélimar (Gare St-Étienne)	07:49	08:04	07:50	08:05	08:20	08:35	08:50	09:05	09:20	09:35	09:50
Montélimar (Gare St-Louis)	07:50	08:05	07:51	08:06	08:21	08:36	08:51	09:06	09:21	09:36	09:51
Montélimar (Gare St-Vincent)	07:51	08:06	07:52	08:07	08:22	08:37	08:52	09:07	09:22	09:37	09:52
Montélimar (Gare St-Georges)	07:52	08:07	07:53	08:08	08:23	08:38	08:53	09:08	09:23	09:38	09:53
Montélimar (Gare St-Martin)	07:53	08:08	07:54	08:09	08:24	08:39	08:54	09:09	09:24	09:39	09:54
Montélimar (Gare St-Pierre)	07:54	08:09	07:55	08:10	08:25	08:40	08:55	09:10	09:25	09:40	09:55
Montélimar (Gare St-Nicolas)	07:55	08:10	07:56	08:11	08:26	08:41	08:56	09:11	09:26	09:41	09:56
Montélimar (Gare St-Étienne)	07:56	08:11	07:57	08:12	08:27	08:42	08:57	09:12	09:27	09:42	09:57
Montélimar (Gare St-Louis)	07:57	08:12	07:58	08:13	08:28	08:43	08:58	09:13	09:28	09:43	09:58
Montélimar (Gare St-Vincent)	07:58	08:13	07:59	08:14	08:29	08:44	08:59	09:14	09:29	09:44	09:59
Montélimar (Gare St-Georges)	07:59	08:14	08:00	08:15	08:30	08:45	09:00	09:15	09:30	09:45	10:00
Montélimar (Gare St-Martin)	08:00	08:15	08:01	08:16	08:31	08:46	09:01	09:16	09:31	09:46	10:01
Montélimar (Gare St-Pierre)	08:01	08:16	08:02	08:17	08:32	08:47	09:02	09:17	09:32	09:47	10:02
Montélimar (Gare St-Nicolas)	08:02	08:17	08:03	08:18	08:33	08:48	09:03	09:18	09:33	09:48	10:03
Montélimar (Gare St-Étienne)	08:03	08:18	08:04	08:19	08:34	08:49	09:04	09:19	09:34	09:49	10:04
Montélimar (Gare St-Louis)	08:04	08:19	08:05	08:20	08:35	08:50	09:05	09:20	09:35	09:50	10:05
Montélimar (Gare St-Vincent)	08:05	08:20	08:06	08:21	08:36	08:51	09:06	09:21	09:36	09:51	10:06
Montélimar (Gare St-Georges)	08:06	08:21	08:07	08:22	08:37	08:52	09:07	09:22	09:37	09:52	10:07
Montélimar (Gare St-Martin)	08:07	08:22	08:08	08:23	08:38	08:53	09:08	09:23	09:38	09:53	10:08
Montélimar (Gare St-Pierre)	08:08	08:23	08:09	08:24	08:39	08:54	09:09	09:24	09:39	09:54	10:09
Montélimar (Gare St-Nicolas)	08:09	08:24	08:10	08:25	08:40	08:55	09:10	09:25	09:40	09:55	10:10
Montélimar (Gare St-Étienne)	08:10	08:25	08:11	08:26	08:41	08:56	09:11	09:26	09:41	09:56	10:11
Montélimar (Gare St-Louis)	08:11	08:26	08:12	08:27	08:42	08:57	09:12	09:27	09:42	09:57	10:12
Montélimar (Gare St-Vincent)	08:12	08:27	08:13	08:28	08:43	08:58	09:13	09:28	09:43	09:58	10:13
Montélimar (Gare St-Georges)	08:13	08:28	08:14	08:29	08:44	08:59	09:14	09:29	09:44	09:59	10:14
Montélimar (Gare St-Martin)	08:14	08:29	08:15	08:30	08:45	09:00	09:15	09:30	09:45	10:00	10:15
Montélimar (Gare St-Pierre)	08:15	08:30	08:16	08:31	08:46	09:01	09:16	09:31	09:46	10:01	10:16
Montélimar (Gare St-Nicolas)	08:16	08:31	08:17	08:32	08:47	09:02	09:17	09:32	09:47	10:02	10:17
Montélimar (Gare St-Étienne)	08:17	08:32	08:18	08:33	08:48	09:03	09:18	09:33	09:48	10:03	10:18
Montélimar (Gare St-Louis)	08:18	08:33	08:19	08:34	08:49	09:04	09:19	09:34	09:49	10:04	10:19
Montélimar (Gare St-Vincent)	08:19	08:34	08:20	08:35	08:50	09:05	09:20	09:35	09:50	10:05	10:20
Montélimar (Gare St-Georges)	08:20	08:35	08:21	08:36	08:51	09:06	09:21	09:36	09:51	10:06	10:21
Montélimar (Gare St-Martin)	08:21	08:36	08:22	08:37	08:52	09:07	09:22	09:37	09:52	10:07	10:22
Montélimar (Gare St-Pierre)	08:22	08:37	08:23	08:38	08:53	09:08	09:23	09:38	09:53	10:08	10:23
Montélimar (Gare St-Nicolas)	08:23	08:38	08:24	08:39	08:54	09:09	09:24	09:39	09:54	10:09	10:24
Montélimar (Gare St-Étienne)	08:24	08:39	08:25	08:							

NOUVELLE TABLE D'ORIENTATION



La phase de la rénovation du centre ancien a vu la création du belvédère Marie Chaix.

Ce lieu donne un magnifique point de vue sur les territoires situés à l'Est de Montboucher-sur-Jabron. Au Nord, on distingue les contreforts du Vercors. En face, plein Est, les Trois Becs qui délimitent la Forêt de Saou. Et plus au Sud, la Drôme Provençale représentée par un de ses points culminants, La Lance.

Pour mettre en valeur cette perspective, une table panoramique a été installée au pied de l'église.

Au-delà de la carte des sommets, la table explique l'histoire de ce quartier du centre ancien : l'ancienne école, l'église, la maison de Marie Chaix.

Un grand merci au Rotary pour sa contribution financière !



Marie Chaix

Figure emblématique du centre ancien, Marie passa toute sa vie au service du village et garantissait un accueil bienveillant à tous les visiteurs.

Merci

La réalisation d'une table de ce type est un travail d'équipe.
Merci à Christiane Chaix, André Jouffre, Frédéric Bagnol.

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE DE LA COMMUNE



Les résultats que nous souhaitons obtenir sont de manière générale (mais non exhaustive) les suivants :

- Une logistique de maintenance qui permette à la collectivité de contrôler les prestations et performances de ses services et de l'entreprise.
- Une diminution des coûts de fonctionnement (Energie, Entretien, Réparations) par rapport à la situation de référence, et une utilisation performante de ses crédits d'investissement.
- Une meilleure qualité de service en général et plus particulièrement :
 - Une reconstruction des biens diminuant le plus rapidement possible les matériels vétustes et non sécurisés.
 - Le respect dans le cadre de la reconstruction, de la qualité esthétique des différents appareils ou installations, en respectant l'environnement immédiat.
 - Toutes les prestations améliorant le service de l'éclairage public.
 - La mise en conformité des installations.
 - Assurer la sécurité des personnes et des biens.
 - Assurer les opérations obligatoires lors du contrôle annuel des équipements d'éclairage public.

Nous avons lancé l'exécution des travaux à partir de juin 2024, il s'agit du Marché Public Global de Performance (MPGP) associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes.

Ce marché fait suite à l'étude globale que nous avons confiée au cabinet EECI pour nous éclairer sur l'ensemble des consommations électriques de la commune (éclairage public, éclairage sportif, éclairage de nos locaux)

Ce marché à été remporté par SPIE CityNetworks SAS sur une durée d'exécution de 5 ans.

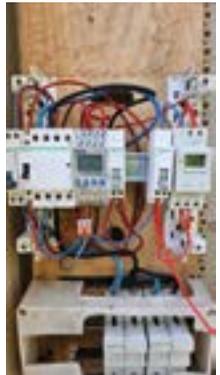
L'étude a montré qu'il y avait des économies substantielles à faire, surtout dans cette période de fortes hausses du prix du KWH.

Le patrimoine de la collectivité est composé :

- Réseaux souterrains environ 22 km
- Réseaux aériens environ 2,5km
- Eclairage public : 734 points lumineux
- 24 armoires
- Eclairage extérieur des équipements sportifs : 8 projecteurs - 1 armoire
- Eclairage de mise en valeur : 30 mises en valeur

Le Titulaire garantit une réduction de la consommation d'énergie en kWh à minima : 39% en kWh de la consommation électrique globale à la fin du Marché pour les installations d'éclairage public.

Dès cette année l'ensemble de nos points d'éclairage public (734 candélabres) seront tous en technologie LED.



LE COMPOSTAGE DES BIODECHETS DANS NOTRE COMMUNE

Conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire et nous concerne tous, professionnels et particuliers.



Dans le cadre d'un partenariat avec la communauté d'agglomération de Montélimar et le syndicat des portes de Provence, Montboucher propose des solutions concrètes aux habitants.

Huit à neuf sites de composteurs partagés ont été prévus sur la commune en tenant compte de la répartition et de la densité de la population à savoir :

- Les habitations avec suffisamment de terrain = composteur individuel
- Les habitations sans terrain = site de compostage partagé

A ce jour cinq sites de composteurs partagés ont été créés :

- Près du City-stade rue St Martin
- Lotissement de la Bergerie
- Près de l'immeuble L'Orée du Golf
- Près de la crèche, rue St Martin
- Le Golf 2, intersection Rue du Bondonneau et Rue des Oliviers

Le déploiement des autres sites va se poursuivre dans les mois à venir sous réserve du terrain et du référent.

RAPPEL SUR L'INSTALLATION ET LE FONCTIONNEMENT DES SITES DE COMPOSTEURS PARTAGÉS :

- L'installation est faite à l'initiative de la Mairie sur la base du schéma prévu, à condition d'avoir un emplacement adéquat et au moins un référent,
- Le fonctionnement repose sur le bénévolat, c'est le référent qui suit le site, rectifie si nécessaire, s'assure du bon fonctionnement des 3 bacs...
- Pour cela il est très important que chaque personne qui vient déposer ses biodéchets dans le bac d'apport soit inscrite au préalable sur la liste (c'est gratuit, nous donnons un bio-seau et des informations facilitant la gestion des sites).
=> **Inscription à la mairie aux horaires d'ouverture.**
- Bien respecter les informations indiquées sur les panneaux de chaque bac, **ne rien déposer dans le bac de maturation ni dans le bac de broyats,**
- Bac d'apport, sont à proscrire : Sachets en plastique (même biodégradables), coquilles d'huitres, gros morceaux de viande, ou gros os, fruits entiers : melon, pastèque, pain. Si on doit les jeter, il est préférable de les couper en petits morceaux, ne pas jeter des œufs entiers, écraser les coquilles...

Chaque petit geste peut faciliter grandement la tâche du référent !



J'AIME MON ANIMAL, J'EN SUIS RESPONSABLE ET J'EN PRENDS SOIN



VAGABONDAGE DES CHIENS

La mairie s'est dotée d'un lecteur de puce électronique afin de pouvoir vérifier l'identification des animaux errants sur la voie publique. Ceux qui ne sont pas identifiables, seront mis en fourrière auprès de l'ASDA à MONTELMAR. Les frais de mise en fourrière s'élèvent à 50 euros et 15 euros par jour de garde en plus de l'amende. Les chiens non identifiés seront rendus pucés et les frais seront également à payer (80 euros).

Que dit la loi : « **est considéré comme en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres** ».



Laisser son chien divaguer sur la voie publique peut faire l'objet d'une **contravention de 5^{ème} classe dont le montant maximal s'élève à 150 €** si l'infraction a été constatée par le Maire ou la Gendarmerie.

Est par ailleurs reconnu en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire a tout mis en œuvre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Il est du devoir du maître d'éviter la fugue d'un chien et de garantir que son animal reste enfermé en intérieur ou sur un terrain clôturé durant son absence, ainsi que de tenir muselés et en laisse les chiens de catégorie 1 et 2, sous peine de risquer **une contravention pouvant aller jusqu'à 150€.**

Rappelons, au-delà des textes, qu'un chien dans ces circonstances, peut représenter un risque, pour lui comme pour autrui :

- un chien en état de divagation s'expose à de nombreux risques, depuis l'accident de circulation à l'empoisonnement du chien (volontaire ou non) ;
- un chien errant et non muselé représente également un danger pour les autres, car il pourrait mordre ou attaquer des passants.

Un maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien. En son absence, il est directement tenu pour responsable si son chien attaque une personne ou entraîne des dommages.



Dans un autre registre, **ne pas ramasser les crottes de son animal** pendant une promenade, est un acte d'incivilité qui peut être puni par **une amende de 68€** (article R633-6 du code pénal).

MONTBOUD'CHAT



Montboud'Chat a vu le jour en décembre 2019. La mairie de Montboucher-sur-Jabron a signé pour la quatrième année consécutive une convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour stériliser les chats errants du village et a confié la gestion de cette campagne à l'association Montboud'Chat. Les mairies de Sauzet et de la Bâtie Rolland ont fait de même respectivement depuis juin 2023 et juillet 2024.

L'association travaille donc essentiellement sur ces trois villages, tout en aidant les villages voisins quand elle le peut.

Rappel : Est considéré comme errant un chat non identifié par puce électronique ou tatouage (l'identification des chats est obligatoire depuis 2012 auprès du fichier national I-CAD).

Les chats sauvages de ces trois villages sont stérilisés et identifiés par le biais des conventions 30 millions d'amis respectives. Ils sont ensuite relâchés et nourris par des bénévoles aidés de villageois. Ces chats sont en effet devenus des « chats libres » appartenant à la commune et doivent être nourris et soignés.

Les chats sociables sont mis à l'adoption par l'association Montboud'Chat.

L'association prend aussi en charge les chatons trouvés, nés sauvages, pour les faire adopter dans les règles (identifiés et avec obligation de stérilisation avant 6 mois). Ces chatons sont éduqués et socialisés en famille d'accueil à qui l'association fournit du matériel, des croquettes, etc..

POUR SOUTENIR MONTBOUD'CHAT, VOUS POUVEZ :

Devenir famille d'accueil ! C'est le plus gros besoin pour pouvoir sauver tous les chatons trouvés et chats adultes sociables.

Devenir bénévole et aider à trapper les chats et les emmener chez le vétérinaire.

Faire un don ponctuel ou mensuel, et/ou adhérer

- **Teaming** : micro-don de 1€ par mois
www.teaming.net/montboudchat
- **HelloAsso** : adhésion à l'association et/ou don ponctuel
www.helloasso.com/associations/montboudchat
- **Par chèque** à l'adresse ci-dessous (pour chaque don, vous recevez un reçu fiscal).



Contacts :

Association Montboud'Chat
510, Chemin du Petit Bois
26740 MONTBOUCHER-SUR-JABRON
montboudchat@gmail.com
07 68 94 30 80
(par sms uniquement car nous travaillons)

Suivez-nous sur notre site :
<https://montboudchat.wixsite.com/montboudchat>

Facebook : www.facebook.com/montboudchat
Instagram : www.instagram.com/asso.montboudchat/

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (A.C.V.G.)

Président : M. Raoul VALENTIN
Tél. : 04 75 46 08 50 - atalantebroderie@gmail.com

Association d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire « Les Elastiques »

Présidente : Mme Corinne GAILLARD
Corinne 04 75 52 35 60 - Laure 06 73 58 66 11
leselastiques26@gmail.com

Association sportive du Golf de la Valdaine :

Président : M. Pascal LEFRANCOIS
Tél. : 04 75 00 71 33 - asportvaldaine@orange.fr

Activités Sportives Loisir d'Opposition (A.S.L.O.)

Président : M. Farid ZAOUCHI
Contact : M. Ahmed DRIA
Tél. : 04 75 01 23 17 ou 06 59 40 74 43
kalu.ha@hotmail.fr

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

Président : M. Raoul VALENTIN
Tél. : 04 75 46 08 50 - atalantebroderie@gmail.com

Association Loisirs et Culture pour Tous (M.J.C)

Présidente : Mme Christelle ARLAUD
Tél. : 04 75 01 92 74 ou 07 82 49 14 15
mjc.montboucher@gmail.com

Comité des Fêtes :

Présidente : Mme Andrée GENEVRE
Tél. : 06 44 18 46 30
cfmontboucher.animation@gmail.com

D'ici et d'ailleurs :

Président : M. Rémy GIRARD
chez Mme Véronique MALLAN
Tél. : 07 85 41 15 94 - dicietailleurs26@gmail.com

Donneurs de sang bénévoles :

Correspondant : M. Henri LAVAL
Tél. : 04 75 51 37 71 ou 06 33 07 05 39
ah.laval@laposte.net

Groupe de recherches historiques et traditions populaires de Montboucher sur Jabron

Président : M. Yvon BENETREAU
Tél. : 04 75 04 15 58 - yvon.benetreau@wanadoo.fr

SEM Solidarité Entraide Montbouchéroise

Présidente : Mme Alexandra KOLCZAK
Tél. : 06 01 81 22 82 - asso.sem26@gmail.com

Sou des Écoles :

Président : élections en sept 2024
sou.montboucher@gmail.com

Tennis-Club :

Président : M. Sébastien BOUTIN
Tél. : 06 77 63 77 79 - sebastienboutin74@gmail.com

Union Nationale des Retraités et Personnes Agées « Les Sans Pareils » (U.N.R.P.A.)

Président : M. Jean-Claude CASTEL
Tél. : 06 64 95 32 11 - jc.castel95@gmail.com

Union Sportive de la Vallée du Jabron (U.S.V.J.)

Président : M. Frédéric AURIC
Tél. : 04 75 53 91 09 ou 06 02 13 07 09
Frederic.auric@orange.fr / nadiain.roux@orange.fr

Comité de jumelage

Présidente : Mme Catherine VIALE
Tél. : 06 83 09 54 52
jumelage.montboucher@gmail.com

Couleurs en fête

Présidente : Mme Ingrid BORDONOVE
Tél. : 07 86 63 46 99 / 06 81 15 41 87
lescouleursenfete@gmail.com

Montboud'Chat

Présidente : Mme Anne AVRILA
Tél. : 07 68 94 30 80 - montboudchat@gmail.com

ALSM (Boules)

Co-Présidents : Mme Nathalie SIMEON et M. Tino RAUCCI
Tél. : 06 78 64 55 41 - alsm26740@gmail.com

BIBLIOTHEQUE

Présidente : Mme Véronique GOUPIL
bibliotheque.montboucher@gmail.com

UNE MAIN POUR DEMAIN

Présidente : Mme Anna DOPIRA
Tél. : 06 37 55 80 54 - help@umpd.org

AU CŒUR DU JARDIN

Présidente : Mme Mylène ROBINSON
Tél. : 06 37 49 04 09 - mylenerobinson@gmail.com

CONFRERIE DE L'AIL

Grand Maître : Michel BOULE
confrerie.ail.26@gmail.com

MONTELIMAR SOCIAL CLUB

Président : M. Yves TURCAN
Tél. : 06 77 29 36 44
montelimarsocialclub@gmail.com

SPELE'ICE

Président : M. Serge AVIOTTE
Tél. : 06 87 11 31 54 - contact@speleice.org

Art pour l'hôpital

Président : M. Bernard HONIG
Tel : 06 43 23 39 49
famonig@yahoo.fr

Association Les Cavaliers du Domaine Equestre Saint-Martin

Présidente : Mme Cyrielle LAURENT
Tél. : 06 27 46 65 21
lescavaliersdudomaineequestres@gmail.com

MULTI-ACCUEIL MONTBOUD'CHOU

Le multi-accueil Montboud'chou dispose de 20 places pour accueillir des enfants de 2 mois et demi à 3 ans.



L'équipe de sept professionnelles de la petite enfance est ravie d'accueillir vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Nous fonctionnons par petits groupes d'âges avec chacun ses adultes référents.



Le dossier d'inscription se fait via le portail famille/petite enfance de Montélimar Agglo. La commission d'attribution des places a lieu en avril pour la rentrée de septembre.

Pour l'inscription en accueil occasionnel et autres renseignements merci de contacter la responsable Séverine Gontier au **04 75 51 19 47**

SCR
CONSTRUCTIONS
ROUTIERES

468, ALLÉE DES ABRICOTIERS - ZA CHAMPGRAND EST
26270 LORIOLE SUR DROME

scr.secretariat@orange.fr **04 75 85 43 80**

TRAVAUX PUBLICS / PRIVÉS
Réalisation d'accès de propriété - Aménagement de parking
Pose de bordures

ENROBES - BICOUCHE - GOUDRONNAGE

PIZZA JUJU
Cuites au feu de bois

Du jeudi au dimanche dès 18h au rond point de Montboucher

06 26 65 86 38

 WWW.PIZZA JUJU

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE
AUTO - MOTO

SARL COTEJA

Lundi au vendredi 8h30-12h45/13h15-17h
Samedi 8h30-12h

Prendre RDV : **04 75 01 00 00** 

115 Impasse Rosière **OU**
MONTBOUCHER/JABRON

DG PERFORMANCE

325A Rue Noël et Cécile Poncet
26740 Montboucher-sur-Jabron

04 26 51 50 40

REPROGRAMMATION MOTEUR
AUTO / VEHICULES TRACTEUR / P.V. / TP

HYDROGENE - FLEXFUEL v85

MONTAGE PIÈCES PERFORMANCE
MÉCANIQUE SPÉCIALISÉE

BANC DE PUISSANCE

SUPPRESSION ADBLUE

DFF + EGR OFF

NEW!
30%
TOTAL COVERING
PROTECTION PPF
VITRES TEINTÉES

Augmentation de la puissance et du couple
Diminution de la consommation

 @dgperformance26 

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

af
COMMUNICATION
ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

Réalisation et Régie Publicitaire

04 75 51 88 40
Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence. 

www.afcommunication.com



GROUPE SCOLAIRE HUBERT REEVES

Avec ses 10 classes, le groupe scolaire Hubert Reeves regroupe deux écoles :

L'école Maternelle dirigée par Nathalie Rochias, compte 4 classes. Chaque classe a son ASEM qui vient seconder l'enseignante. Cette année, grâce au projet piloté par Madame Rochias le mobilier a été en grande partie remplacé pour permettre de diversifier les enseignements de nos plus jeunes.

Les enfants sont accueillis sur le temps scolaire de 8h20 à 11h45 et de 13h20 à 16h20, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Tous les élèves des 4 classes se regroupent régulièrement au sein d'une chorale d'école.



L'école Élémentaire pilotée par Cécile Chival qui s'appuie sur une équipe dynamique d'enseignants accueille les enfants dans 6 classes.

Pour accompagner les professeurs, c'est toute une équipe pluridisciplinaire qui travaille en harmonie au service des enfants : les ASEM, les AVS (Auxiliaire de vie scolaire), le personnel de cantine, les animateurs du périscolaire et n'oublions pas le personnel de ménage et les agents du service technique.

Le tableau ne serait pas complet sans le **Sou des écoles** qui apporte son soutien financier dans l'organisation et le financement des activités des enfants. Votre cotisation, obligatoire pour bénéficier de l'ensemble de ces activités, serait multipliée par quatre sans tous les bénévoles du Sou qui organise des ventes tout au long de l'année.

Cette année une **zone de stationnement** vélo, moto et quad est aussi mise en place. Elle permettra d'organiser et faciliter la dépose des enfants avec des moyens alternatifs aux voitures.

En partenariat avec le **prestataire de cantine** durant la période d'été les enfants auront pour dessert des glaces au moins une fois par semaine ! Pour cela la cantine s'est équipée d'un congélateur

Comme dans beaucoup d'établissements scolaires, **la dépose et la récupération des enfants** est une période d'affluence pour la circulation. Comme tous les ans, nous encourageons les familles limitrophes à venir à pied. Nous vous prions de respecter les places réservées aux personnes à mobilité réduite. Désormais toute voiture mal garée fera l'objet d'une verbalisation.

SOU DES ÉCOLES

Association à but non lucratif ayant pour objectif la collecte de fonds pour participer au financement des projets de l'école tels que sorties scolaires, spectacles, matériel pédagogique.

Différentes ventes sont programmées tout au long de l'année (photos de classe, gâteaux, ravioles, pains d'épice, chocolats...) et organisées en parallèle avec le carnaval et la kermesse. Ces deux événements majeurs créent un moment convivial et festif pour les enfants comme les parents et nous permettent ainsi de financer toutes ces activités. Tous les membres sont des parents d'élèves bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre, toute aide, énergie et idées sont les bienvenues !



Pour nous contacter :
sou.montboucher@gmail.com
Retrouver nos actualités
sur notre page Facebook :
Le Sou des écoles
de Montboucher



Le mot de Bruno, président du Sou :
Après 2 années de présidence, de challenges enrichissants, de kermesses réussies et de carnivals colorés, je laisse ma place à une nouvelle présidence et un bureau renouvelé. Je suis fier de ce que nous avons réussi avec les membres du Sou en ayant toujours l'intérêt des enfants comme but. Je garderai néanmoins une fonction au Sou avec enthousiasme car à la fin, les sourires et les mercis des enfants sont notre cadeau ! N'hésitez pas à nous rejoindre. Promis, ça ne surchargera pas votre emploi du temps !



CHANTIER JEUN'S

Du 22 au 26 juillet, 4 jeunes ados de notre commune ont participé au chantier Jeun's.

Après un accueil petit déjeuner chez Zac, cette année, Frédéric Bagnol et Christiane Chaix leur ont proposé la peinture d'une classe du groupe scolaire Hubert Reeves encadrés par Daouda, animateur

du Kid'O et Jean-Luc du service Technique de la mairie. La semaine s'est achevée par des pizzas offertes par la commune, à l'espace de verdure.

Un grand merci à Raphaël, Gabriel, Killian et Anthony, qui peuvent maintenant profiter d'une semaine sport et montagne à Ancelle.

ACCUEIL DE LOISIRS : LE KID'O

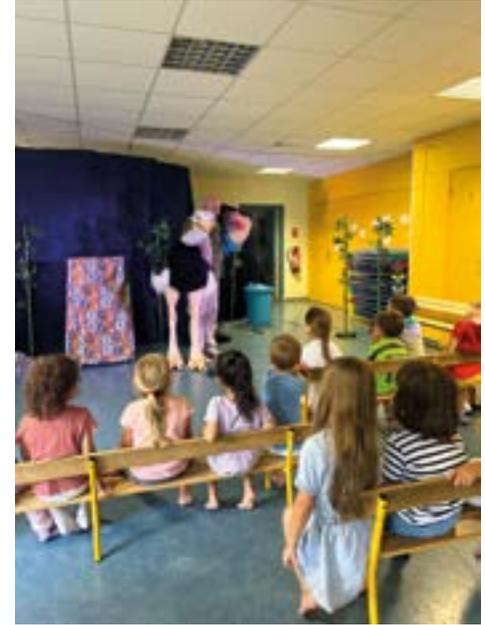
L'accueil de loisirs Kid'O Montboucher a pour vocation d'offrir à tous les enfants du territoire de Montélimar Agglomération un espace éducatif, récréatif et d'apprentissage de la vie quotidienne.

L'équipe d'animation travaille en cohérence avec les partenaires de la vie de l'enfant (école, famille, intervenants extérieurs).

Le Kid'O est ouvert les mercredis et vacances scolaires (hors mois d'août) et accueille les enfants de 3 à 17 ans sur inscription via l'espace citoyen de Montélimar Agglomération.

La capacité d'accueil est régie par la réglementation du SDJES (service départemental à la jeunesse et au sports).

Le projet pédagogique de la structure répond aux objectifs du projet éducatif de territoire favorisant l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation de l'enfant au travers d'activités de loisirs.



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Le programme de la MJC pour la saison 2024-2025 est disponible !

Vous y retrouverez bien sûr les activités habituelles.... et de nouvelles activités que nous avons à cœur de vous faire découvrir.

Pour cette saison 2024-2025, nous vous proposons de nouveaux ateliers pour adultes: Reiki, méditation active.

Les enfants pourront venir au cours d'éveil à la danse de Véronique PYOT leur nouvelle professeure. Quant aux ados et aux adultes, il vous sera proposé de nouveaux cours : Tissu aérien, Kangoo Power et guitare électrique.

Vous pourrez découvrir toutes ces activités et échanger avec nos intervenants lors du forum des associations qui aura lieu le vendredi 6 septembre 2024 à partir de 16h30 dans les locaux et les jardins de la MJC. Ce sera l'occasion de vous inscrire ou vous réinscrire à l'activité de votre choix.

Au plaisir de vous voir !

L'équipe de la MJC



Permanence de la MJC :
Lundi, jeudi et vendredi de 14h à 18h.
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Randonnée Avec SOLÈRE Tous niveaux 18h00 / 19h00 20h00 / 21h00 22h00 / 23h00 24h00 / 25h00 26h00 / 27h00 28h00 / 29h00 30h00 / 31h00 32h00 / 33h00 34h00 / 35h00 36h00 / 37h00 38h00 / 39h00 40h00 / 41h00 42h00 / 43h00 44h00 / 45h00 46h00 / 47h00 48h00 / 49h00 50h00 / 51h00 52h00 / 53h00 54h00 / 55h00 56h00 / 57h00 58h00 / 59h00 60h00 / 61h00 62h00 / 63h00 64h00 / 65h00 66h00 / 67h00 68h00 / 69h00 70h00 / 71h00 72h00 / 73h00 74h00 / 75h00 76h00 / 77h00 78h00 / 79h00 80h00 / 81h00 82h00 / 83h00 84h00 / 85h00 86h00 / 87h00 88h00 / 89h00 90h00 / 91h00 92h00 / 93h00 94h00 / 95h00 96h00 / 97h00 98h00 / 99h00 100h00 / 101h00 102h00 / 103h00 104h00 / 105h00 106h00 / 107h00 108h00 / 109h00 110h00 / 111h00 112h00 / 113h00 114h00 / 115h00 116h00 / 117h00 118h00 / 119h00 120h00 / 121h00 122h00 / 123h00 124h00 / 125h00 126h00 / 127h00 128h00 / 129h00 130h00 / 131h00 132h00 / 133h00 134h00 / 135h00 136h00 / 137h00 138h00 / 139h00 140h00 / 141h00 142h00 / 143h00 144h00 / 145h00 146h00 / 147h00 148h00 / 149h00 150h00 / 151h00 152h00 / 153h00 154h00 / 155h00 156h00 / 157h00 158h00 / 159h00 160h00 / 161h00 162h00 / 163h00 164h00 / 165h00 166h00 / 167h00 168h00 / 169h00 170h00 / 171h00 172h00 / 173h00 174h00 / 175h00 176h00 / 177h00 178h00 / 179h00 180h00 / 181h00 182h00 / 183h00 184h00 / 185h00 186h00 / 187h00 188h00 / 189h00 190h00 / 191h00 192h00 / 193h00 194h00 / 195h00 196h00 / 197h00 198h00 / 199h00 200h00 / 201h00 202h00 / 203h00 204h00 / 205h00 206h00 / 207h00 208h00 / 209h00 210h00 / 211h00 212h00 / 213h00 214h00 / 215h00 216h00 / 217h00 218h00 / 219h00 220h00 / 221h00 222h00 / 223h00 224h00 / 225h00 226h00 / 227h00 228h00 / 229h00 230h00 / 231h00 232h00 / 233h00 234h00 / 235h00 236h00 / 237h00 238h00 / 239h00 240h00 / 241h00 242h00 / 243h00 244h00 / 245h00 246h00 / 247h00 248h00 / 249h00 250h00 / 251h00 252h00 / 253h00 254h00 / 255h00 256h00 / 257h00 258h00 / 259h00 260h00 / 261h00 262h00 / 263h00 264h00 / 265h00 266h00 / 267h00 268h00 / 269h00 270h00 / 271h00 272h00 / 273h00 274h00 / 275h00 276h00 / 277h00 278h00 / 279h00 280h00 / 281h00 282h00 / 283h00 284h00 / 285h00 286h00 / 287h00 288h00 / 289h00 290h00 / 291h00 292h00 / 293h00 294h00 / 295h00 296h00 / 297h00 298h00 / 299h00 300h00 / 301h00 302h00 / 303h00 304h00 / 305h00 306h00 / 307h00 308h00 / 309h00 310h00 / 311h00 312h00 / 313h00 314h00 / 315h00 316h00 / 317h00 318h00 / 319h00 320h00 / 321h00 322h00 / 323h00 324h00 / 325h00 326h00 / 327h00 328h00 / 329h00 330h00 / 331h00 332h00 / 333h00 334h00 / 335h00 336h00 / 337h00 338h00 / 339h00 340h00 / 341h00 342h00 / 343h00 344h00 / 345h00 346h00 / 347h00 348h00 / 349h00 350h00 / 351h00 352h00 / 353h00 354h00 / 355h00 356h00 / 357h00 358h00 / 359h00 360h00 / 361h00 362h00 / 363h00 364h00 / 365h00 366h00 / 367h00 368h00 / 369h00 370h00 / 371h00 372h00 / 373h00 374h00 / 375h00 376h00 / 377h00 378h00 / 379h00 380h00 / 381h00 382h00 / 383h00 384h00 / 385h00 386h00 / 387h00 388h00 / 389h00 390h00 / 391h00 392h00 / 393h00 394h00 / 395h00 396h00 / 397h00 398h00 / 399h00 400h00 / 401h00 402h00 / 403h00 404h00 / 405h00 406h00 / 407h00 408h00 / 409h00 410h00 / 411h00 412h00 / 413h00 414h00 / 415h00 416h00 / 417h00 418h00 / 419h00 420h00 / 421h00 422h00 / 423h00 424h00 / 425h00 426h00 / 427h00 428h00 / 429h00 430h00 / 431h00 432h00 / 433h00 434h00 / 435h00 436h00 / 437h00 438h00 / 439h00 440h00 / 441h00 442h00 / 443h00 444h00 / 445h00 446h00 / 447h00 448h00 / 449h00 450h00 / 451h00 452h00 / 453h00 454h00 / 455h00 456h00 / 457h00 458h00 / 459h00 460h00 / 461h00 462h00 / 463h00 464h00 / 465h00 466h00 / 467h00 468h00 / 469h00 470h00 / 471h00 472h00 / 473h00 474h00 / 475h00 476h00 / 477h00 478h00 / 479h00 480h00 / 481h00 482h00 / 483h00 484h00 / 485h00 486h00 / 487h00 488h00 / 489h00 490h00 / 491h00 492h00 / 493h00 494h00 / 495h00 496h00 / 497h00 498h00 / 499h00 500h00 / 501h00 502h00 / 503h00 504h00 / 505h00 506h00 / 507h00 508h00 / 509h00 510h00 / 511h00 512h00 / 513h00 514h00 / 515h00 516h00 / 517h00 518h00 / 519h00 520h00 / 521h00 522h00 / 523h00 524h00 / 525h00 526h00 / 527h00 528h00 / 529h00 530h00 / 531h00 532h00 / 533h00 534h00 / 535h00 536h00 / 537h00 538h00 / 539h00 540h00 / 541h00 542h00 / 543h00 544h00 / 545h00 546h00 / 547h00 548h00 / 549h00 550h00 / 551h00 552h00 / 553h00 554h00 / 555h00 556h00 / 557h00 558h00 / 559h00 560h00 / 561h00 562h00 / 563h00 564h00 / 565h00 566h00 / 567h00 568h00 / 569h00 570h00 / 571h00 572h00 / 573h00 574h00 / 575h00 576h00 / 577h00 578h00 / 579h00 580h00 / 581h00 582h00 / 583h00 584h00 / 585h00 586h00 / 587h00 588h00 / 589h00 590h00 / 591h00 592h00 / 593h00 594h00 / 595h00 596h00 / 597h00 598h00 / 599h00 600h00 / 601h00 602h00 / 603h00 604h00 / 605h00 606h00 / 607h00 608h00 / 609h00 610h00 / 611h00 612h00 / 613h00 614h00 / 615h00 616h00 / 617h00 618h00 / 619h00 620h00 / 621h00 622h00 / 623h00 624h00 / 625h00 626h00 / 627h00 628h00 / 629h00 630h00 / 631h00 632h00 / 633h00 634h00 / 635h00 636h00 / 637h00 638h00 / 639h00 640h00 / 641h00 642h00 / 643h00 644h00 / 645h00 646h00 / 647h00 648h00 / 649h00 650h00 / 651h00 652h00 / 653h00 654h00 / 655h00 656h00 / 657h00 658h00 / 659h00 660h00 / 661h00 662h00 / 663h00 664h00 / 665h00 666h00 / 667h00 668h00 / 669h00 670h00 / 671h00 672h00 / 673h00 674h00 / 675h00 676h00 / 677h00 678h00 / 679h00 680h00 / 681h00 682h00 / 683h00 684h00 / 685h00 686h00 / 687h00 688h00 / 689h00 690h00 / 691h00 692h00 / 693h00 694h00 / 695h00 696h00 / 697h00 698h00 / 699h00 700h00 / 701h00 702h00 / 703h00 704h00 / 705h00 706h00 / 707h00 708h00 / 709h00 710h00 / 711h00 712h00 / 713h00 714h00 / 715h00 716h00 / 717h00 718h00 / 719h00 720h00 / 721h00 722h00 / 723h00 724h00 / 725h00 726h00 / 727h00 728h00 / 729h00 730h00 / 731h00 732h00 / 733h00 734h00 / 735h00 736h00 / 737h00 738h00 / 739h00 740h00 / 741h00 742h00 / 743h00 744h00 / 745h00 746h00 / 747h00 748h00 / 749h00 750h00 / 751h00 752h00 / 753h00 754h00 / 755h00 756h00 / 757h00 758h00 / 759h00 760h00 / 761h00 762h00 / 763h00 764h00 / 765h00 766h00 / 767h00 768h00 / 769h00 770h00 / 771h00 772h00 / 773h00 774h00 / 775h00 776h00 / 777h00 778h00 / 779h00 780h00 / 781h00 782h00 / 783h00 784h00 / 785h00 786h00 / 787h00 788h00 / 789h00 790h00 / 791h00 792h00 / 793h00 794h00 / 795h00 796h00 / 797h00 798h00 / 799h00 800h00 / 801h00 802h00 / 803h00 804h00 / 805h00 806h00 / 807h00 808h00 / 809h00 810h00 / 811h00 812h00 / 813h00 814h00 / 815h00 816h00 / 817h00 818h00 / 819h00 820h00 / 821h00 822h00 / 823h00 824h00 / 825h00 826h00 / 827h00 828h00 / 829h00 830h00 / 831h00 832h00 / 833h00 834h00 / 835h00 836h00 / 837h00 838h00 / 839h00 840h00 / 841h00 842h00 / 843h00 844h00 / 845h00 846h00 / 847h00 848h00 / 849h00 850h00 / 851h00 852h00 / 853h00 854h00 / 855h00 856h00 / 857h00 858h00 / 859h00 860h00 / 861h00 862h00 / 863h00 864h00 / 865h00 866h00 / 867h00 868h00 / 869h00 870h00 / 871h00 872h00 / 873h00 874h00 / 875h00 876h00 / 877h00 878h00 / 879h00 880h00 / 881h00 882h00 / 883h00 884h00 / 885h00 886h00 / 887h00 888h00 / 889h00 890h00 / 891h00 892h00 / 893h00 894h00 / 895h00 896h00 / 897h00 898h00 / 899h00 900h00 / 901h00 902h00 / 903h00 904h00 / 905h00 906h00 / 907h00 908h00 / 909h00 910h00 / 911h00 912h00 / 913h00 914h00 / 915h00 916h00 / 917h00 918h00 / 919h00 920h00 / 921h00 922h00 / 923h00 924h00 / 925h00 926h00 / 927h00 928h00 / 929h00 930h00 / 931h00 932h00 / 933h00 934h00 / 935h00 936h00 / 937h00 938h00 / 939h00 940h00 / 941h00 942h00 / 943h00 944h00 / 945h00 946h00 / 947h00 948h00 / 949h00 950h00 / 951h00 952h00 / 953h00 954h00 / 955h00 956h00 / 957h00 958h00 / 959h00 960h00 / 961h00 962h00 / 963h00 964h00 / 965h00 966h00 / 967h00 968h00 / 969h00 970h00 / 971h00 972h00 / 973h00 974h00 / 975h00 976h00 / 977h00 978h00 / 979h00 980h00 / 981h00 982h00 / 983h00 984h00 / 985h00 986h00 / 987h00 988h00 / 989h00 990h00 / 991h00 992h00 / 993h00 994h00 / 995h00 996h00 / 997h00 998h00 / 999h00 1000h00 / 1001h00 1002h00 / 1003h00 1004h00 / 1005h00 1006h00 / 1007h00 1008h00 / 1009h00 1010h00 / 1011h00 1012h00 / 1013h00 1014h00 / 1015h00 1016h00 / 1017h00 1018h00 / 1019h00 1020h00 / 1021h00 1022h00 / 1023h00 1024h00 / 1025h00 1026h00 / 1027h00 1028h00 / 1029h00 1030h00 / 1031h00 1032h00 / 1033h00 1034h00 / 1035h00 1036h00 / 1037h00 1038h00 / 1039h00 1040h00 / 1041h00 1042h00 / 1043h00 1044h00 / 1045h00 1046h00 / 1047h00 1048h00 / 1049h00 1050h00 / 1051h00 1052h00 / 1053h00 1054h00 / 1055h00 1056h00 / 1057h00 1058h00 / 1059h00 1060h00 / 1061h00 1062h00 / 1063h00 1064h00 / 1065h00 1066h00 / 1067h00 1068h00 / 1069h00 1070h00 / 1071h00 1072h00 / 1073h00 1074h00 / 1075h00 1076h00 / 1077h00 1078h00 / 1079h00 1080h00 / 1081h00 1082h00 / 1083h00 1084h00 / 1085h00 1086h00 / 1087h00 1088h00 / 1089h00 1090h00 / 1091h00 1092h00 / 1093h00 1094h00 / 1095h00 1096h00 / 1097h00 1098h00 / 1099h00 1100h00 / 1101h00 1102h00 / 1103h00 1104h00 / 1105h00 1106h00 / 1107h00 1108h00 / 1109h00 1110h00 / 1111h00 1112h00 / 1113h00 1114h00 / 1115h00 1116h00 / 1117h00 1118h00 / 1119h00 1120h00 / 1121h00 1122h00 / 1123h00 1124h00 / 1125h00 1126h00 / 1127h00 1128h00 / 1129h00 1130h00 / 1131h00 1132h00 / 1133h00 1134h00 / 1135h00 1136h00 / 1137h00 1138h00 / 1139h00 1140h00 / 1141h00 1142h00 / 1143h00 1144h00 / 1145h00 1146h00 / 1147h00 1148h00 / 1149h00 1150h00 / 1151h00 1152h00 / 1153h00 1154h00 / 1155h00 1156h00 / 1157h00 1158h00 / 1159h00 1160h00 / 1161h00 1162h00 / 1163h00 1164h00 / 1165h00 1166h00 / 1167h00 1168h00 / 1169h00 1170h00 / 1171h00 1172h00 / 1173h00 1174h00 / 1175h00 1176h00 / 1177h00 1178h00 / 1179h00 1180h00 / 1181h00 1182h00 / 1183h00 1184h00 / 1185h00 1186h00 / 1187h00 1188h00 / 1189h00 1190h00 / 1191h00 1192h00 / 1193h00 1194h00 / 1195h00 1196h00 / 1197h00 1198h00 / 1199h00 1200h00 / 1201h00 1202h00 / 1203h00 1204h00 / 1205h00 1206h00 / 1207h00 1208h00 / 1209h00 1210h00 / 1211h00 1212h00 / 1213h00 1214h00 / 1215h00 1216h00 / 1217h00 1218h00 / 1219h00 1220h00 / 1221h00 1222h00 / 1223h00 1224h00 / 1225h00 1226h00 / 1227h00 1228h00 / 1229h00 1230h00 / 1231h00 1232h00 / 1233h00 1234h00 / 1235h00 1236h00 / 1237h00 1238h00 / 1239h00 1240h00 / 1241h00 1242h00 / 1243h00 1244h00 / 1245h00 1246h00 / 1247h00 1248h00 / 1249h00 1250h00 / 1251h00 1252h00 / 1253h00 1254h00 / 1255h00 1256h00 / 1257h00 1258h00 / 1259h00 1260h00 / 1261h00 1262h00 / 1263h00 1264h00 / 1265h00 1266h00 / 1267h00 1268h00 / 1269h00 1270h00 / 1271h00 1272h00 / 1273h00 1274h00 / 1275h00 1276h00 / 1277h00 1278h00 / 1279h00 1280h00 / 1281h00 1282h00 / 1283h00 1284h00 / 1285h00 1286h00 / 1287h00 1288h00 / 1289h00 1290h00 / 1291h00 1292h00 / 1293h00 1294h00 / 1295h00 1296h00 / 1297h00 1298h00 / 1299h00 1300h00 / 1301h00 1302h00 / 1303h00 1304h00 / 1305h00 1306h00 / 1307h00 1308h00 / 1309h00 1310h00 / 1311h00 1312h00 / 1313h00 1314h00 / 1315h00 1316h00 / 1317h00 1318h00 / 1319h00 1320h00 / 1321h00 1322h00 / 1323h00 1324h00 / 1325h00 1326h00 / 1327h00 1328h00 / 1329h00 1330h00 / 1331h00 1332h00 / 1333h00 1334h00 / 1335h00 1336h00 / 1337h00 1338h00 / 1339h00 1340h00 / 1341h00 1342h00 / 1343h00 1344h00 / 1345h00 1346h00 / 1347h00 1348h00 / 1349h00 1350h00 / 1351h00 1352h00 / 1353h00 1354h00 / 1355h00 1356h00 / 1357h00 1358h00 / 1359h00 1360h00 / 1361h00 1362h00 / 1363h00 1364h00 / 1365h00 1366h00 / 1367h00 1368h00 / 1369h00 1370h00 / 1371h00 1372h00 / 1373h00 1374h00 / 1375h00 1376h00 / 1377h00 1378h00 / 1379h00 1380h00 / 1381h00 1382h00 / 1383h00 1					

E.P.G.V. "LES ÉLASTIQUES"

Ensemble en forme !

L'association propose des séances de gym (dynamique, cardio, entretien, stretching, pilates) en musique dans une ambiance conviviale et un esprit d'ouverture au plus grand nombre permettant de partager un temps de loisirs et de bien-être.

Nous serons présents au forum des associations.

Reprise des cours lundi 9 septembre à 11 h à la salle des fêtes (cours d'essai gratuit).

Contacts :
Corinne
04 75 52 35 60
Laure
06 73 58 66 11
leselastiques26@gmail.com



BOXE ANGLAISE ÉDUCATIVE : ASLO

L'association ASLO vous propose des activités sportives autour du thème de la boxe anglaise éducative tous les mardis et jeudis à 19h00 à la salle des fêtes de Montboucher-sur-Jabron.

Plusieurs thèmes sont abordés tels que :

- le renforcement musculaire
- le cardio training
- abdos fessiers
- boxe anglaise éducative

Tout ceci est travaillé sous différentes formes (opposition, en relation duelle...)



Pour tous renseignements veuillez contacter Mr DRIA :
06 59 40 74 43

ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTIVE MONTBOUCHEROISE (ALSM)

L'ALSM propose de multiples activités en les fédérant. Elle propose des activités de loisir telles que des randonnées, balades à vélos, jeux de sociétés, journées détente loisirs et pétanque.

Cette dernière étant l'activité prépondérante en loisir pour tous et en compétition pour les licenciés.

L'activité pétanque de l'association est pratiquée tous les jours du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00 en toute amicalité et convivialité au stade bouliste.

L'association compte 116 adhérents dont 50 licenciés qui pratiquent la pétanque en compétition avec 3 équipes Vétérans, 1 équipe Séniors engagées en championnat de la Drôme et la création cette année d'une équipe féminine.

L'association participe également à la coupe de France, à la coupe de la Drôme et elle organise 2 concours officiels et 1 concours pour la fête du village dans l'année.

Nouveau : Création de l'activité jeux de cartes les lundis soir et mardis après-midi en automne et hiver.

La cotisation annuelle est de 30 €
Pour tous renseignements ou adhésion, prendre contact avec
Nathalie 06 78 64 55 41 ou
alsm26740@gmail.com



TENNIS CLUB DE MONTBOUCHER

Le Tennis Club de Montboucher est un club convivial, à échelle humaine, alliant le loisir à la compétition, avec des équipes jeunes et adultes engagées dans les championnats.

Des animations seront proposées tout au long de l'année, avec des TMC, des tournois internes et le tournoi OPEN.

Les réservations des courts se font sur internet via l'application TEN UP.

Romain BOUDOT, diplômé d'état, est en charge de l'école de tennis et des cours adultes.

Pour plus d'informations sur les modalités d'adhésion au club, vous pouvez contacter
Romain BOUDOT : 07.66.41.47.96
Boîte email : 10260524@fft.fr



Inscriptions annuelles le samedi 31/08 toute la journée, le mardi 03/09 et le jeudi 05/09 de 16h00 à 20h00, le mercredi 04/09 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 au club (chemin des Genêts), de 10h00 à 16h00, et pendant le Forum des Associations, le vendredi 06/09

US VALLÉE JABRON - USVJ

Le club comptera environ pour la saison 2024/2025, 340 licenciés, de 4 ans à vétérans.

3

ÉQUIPES
SÉNIORS

2

ÉQUIPES
U20

2

ÉQUIPES
U17

2

ÉQUIPES
U15

2

ÉQUIPES
U13

4

ÉQUIPES U11

3

ÉQUIPES U9

3

ÉQUIPES U7

1

SECTION BABY FOOT
POUR LES 3-4 ANS

1

ÉQUIPE
FÉMININE A 11

Les jours, heures et lieu d'entraînements sont communiqués au début du mois d'août sur le site usvj26.footeo.com ou le site facebook.

Un partenariat avec l'IME Château de Milan de Montélimar, pour la continuité d'une section sport adapté.

Pendant la saison sportive, le club organise les activités suivantes :

- Fête de Noël pour l'école de foot
- Loto annuel,
- Lotos express : 1 mercredi par mois 18h30 à 20h30
- Tournois divers : 4 en jeunes et seniors.
- Stages de football (perfectionnement, etc..) et multisports pendant les vacances scolaires.
- Participation à des actions citoyennes et éducatives (ramassage des déchets, resto du cœur, Octobre Rose, action sur l'hygiène dans le sport, lien réseaux sociaux/sport etc...)



Si vous désirez participer à la vie associative du club, soit dirigeants, licenciés, ou autres informations sur le club vous pouvez contacter le président **Frédéric AURIC** au **06 02 13 07 09** par mail à usvj@orange.fr ou consulter le site du club à usvj26.footeo.com



CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DE L'AIL DE LA DRÔME



Seule Confrérie Départementale, nous contribuons avec sérieux, mais dans la convivialité à défendre l'Ail de la Drôme ce noble produit, incontournable condiment que nos Agriculteurs de la plaine de Marsanne et Crest produisent, ainsi que dans toutes les communes du Département avec la reconnaissance de l'Européenne (CCP – IGP).

Nous faisons la promotion de l'Ail de la Drôme dans nos diverses sorties en Région Rhône-Alpes et Occitanie.

La Confrérie de l'Ail de la Drôme a été créée en juin 1996, lors de la journée internationale des bulbes potagers à Montélimar.

La Drôme est devenue le berceau international de la sélection de l'Ail avec ses deux variétés Messidor et Thermidrome qui se cultivent toujours, grâce au travail des ingénieurs agronomes et des producteurs. Il y a d'autres variétés d'Ail et de semences sur notre territoire.

Chaque année, à l'occasion de la Fête de l'Ail qui se déroule le dernier week-end de juillet à Sauzet, nous organisons notre Chapitre. Les Confréries Amies viennent nous rejoindre dans leurs somptueuses tenues colorées.

Notre Confrérie est suivie par de nombreux Chevaliers qui défendent nos valeurs, la qualité et les bienfaits de l'Ail sur notre santé (cancer, hypertension, cholestérol et athérosclérose).

La Confrérie de l'Ail de la Drôme contribue à faire connaître l'Ail et ses Producteurs.

COMITÉ DE JUMELAGE



Notre village vient de fêter ses 5 ans de jumelage avec Ronchis, commune située dans la Région du Frioul Vénétie (Italie)

Le temps fort de cette année passée, fut l'accueil d'une délégation en avril dernier qui permet de renforcer les liens et de recevoir des messages d'union:

« Cari amici,

Vi ringrazio per questo meraviglioso week-end, per il vostro impegno, per la vostra dedizione nei nostri confronti.

Siamo stati accolti come fratelliet ci siamo sentiti a casa.

Porto nel mio cuore ogni abbraccio, ogni sorriso, le chiacchiere, le risate, lo stare assieme come se fossimo compaesani.

E pense che un po lo siamo! Grazie

« Chers amis,

Je vous remercie pour ce merveilleux week-end, pour votre engagement, pour votre dévouement à notre égard. Nous avons été accueillis comme des frères et nous sous sommes sentis chez nous.

Je porte dans mon coeur chaque câlin, chaque sourire, les bavardages, les rires, le fait d'être ensemble comme si nous étions des villageois. Et je pense que nous le sommes un peu ! Merci»

Nous continuons tout le long de l'année à faire connaître, à échanger et à faire participer les habitants autour des divers thèmes comme la culture, le tourisme, l'histoire ou la gastronomie.

C'est pourquoi, nous sommes présents sur les événements organisés à Montboucher tel que le marché de Noël, séances de découvertes italiennes à la MJC, sortie culturelle ...

Si vous souhaitez intégrer l'association, être bénévole ou donner un peu de votre temps lors des festivités :

Contactez nous à jumelage.montboucher@gmail.com ou sur notre facebook et RDV au forum des associations le 6 septembre prochain

UNE MAIN POUR DEMAIN



Une Main Pour Demain est une association à but non lucratif fondée pour soutenir les familles ukrainiennes qui ont fui la guerre et se sont installées en France en avril 2022. L'association les aide par le travail, les activités périscolaires et les démarches administratives. Une Main pour Demain collecte également des fonds pour envoyer des fournitures médicales en Ukraine. L'association collecte les fonds à travers des événements culturels.



Festival Art Fusion Fest 2024

Chaque année, l'association organise le festival franco-ukrainien Art Fusion Fest. En 2024, le festival a couvert 4 communes et a eu lieu pendant 8 jours, du 26 mai au 2 juin, à Montboucher-sur-Jabron, Montélimar, Châteauneuf-du-Rhône et Sauzet. Une Main Pour Demain invite des artistes internationaux déplacés dans différents coins d'Europe et organise des concerts, des spectacles d'animation de sable, des concerts intimistes, des soirées de borscht (la soupe ukrainienne) et des projections de films.

Cours d'informatique en anglais

L'association organise également des cours d'informatique en anglais à Montélimar grâce à un partenariat avec l'Inter groupe Marcel Pagnol. L'âge des enfants : à partir de 10 ans jusqu'à 15 ans. Pour s'inscrire, merci de contacter klimskiy@gmail.com (Ivan Klim).

Rejoignez-nous

Si vous aimez la culture, la musique et voulez soutenir les familles ukrainiennes et souhaitez faire partie de l'association, vous pouvez devenir adhérent en scannant notre QR code. Vous pouvez également donner des médicaments et du matériel paramédical qui sont envoyés en Ukraine toutes les deux semaines ou chaque mois.

Nos coordonnées
Le bureau de l'association se trouve à :
ZA Fontgrave, 45E,
rue Noé et Cécile Poncet,
Montboucher-sur-Jabron.

help@umpd.org
06 37 55 80 54



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Montboucher-sur-Jabron est ouverte depuis novembre 2021.

Elle se situe 335B rue St Martin à côté de la crèche et en face de la MJC.

Environ 238 adhérents fréquentent la bibliothèque. Une équipe de 12 bénévoles assure les permanences. Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir en très grand nombre les enfants de la crèche et du groupe scolaire. Nous serions très heureux de les recevoir à nouveau. Venez nous rejoindre à la bibliothèque.

A très bientôt à la bibliothèque !

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi de 16h à 18h

Mercredi de 10h à 12h

Vendredi de 16h à 18h

Le premier mercredi de chaque mois lecture pour enfants à 10H30.

Horaires d'été : uniquement les mercredis de juillet de 10 h /12 h

Fermeture en Août.

Tarif annuel : gratuit pour les enfants de moins de 18 ans.

8 euros pour les adultes de Montboucher

10 euros pour les adultes des autres communes



ACVG

L'ACVG de Montboucher-sur-Jabron est présidée par M. Raoul Valentin depuis 2010.

Actuellement elle est constituée de 19 actifs et 13 sympathisants.

Le tarif de la cotisation est de 20,00 € pour les actifs et 15,00 € pour les sympathisants.

Nous organisons, chaque année, les cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre au monument aux morts du village qui se trouve au cimetière de Montboucher.

Cette année nous avons organisé, pour le 80ème anniversaire des journées tragiques de Montboucher (le 10 août 1944), une grande cérémonie sur la place des Résistants dans le vieux village le 24 août, suivie par un verre de l'amitié offert par la Mairie.

Nous serons aussi présents cette année au forum des associations au mois de septembre.



ENSEMBLE ET SOLIDAIRE U.N.R.P.A. "LES SANS PAREILS"

Notre association Ensemble et solidaire U.N.R.P.A. « Les Sans Pareils » accueille toutes les personnes retraitées ou non, désireuses de convivialité et de joie de vivre.

Outre le volet ludique, la vocation première de notre association est de tisser un lien social. Elle est un solide rempart contre la solitude et l'isolement qui peuvent un jour nous atteindre.

L'adhésion annuelle est de 18 € Nous vous attendons et serons heureux de vous intégrer dans notre groupe.

Personne à contacter :

Jean Claude CASTEL, Président

06 64 95 32 11

jc.castel95@gmail.com



Activités proposées

- Après-midis récréatives : Jeux de boules, jeux de cartes, jeux de société.
- Repas dansants
- Loto
- Voyages



SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE MONTBOUCHÉROISES (SEM)

L'association SEM propose de favoriser le lien social pour rompre l'isolement:

Le bureau est composé par :

- Mme Alexandra KOLCZAK, présidente,
- Mr Bernard HONIG trésorier.

Vous pouvez nous contacter au

06.43.23.39.49

ou par e-mail

asso.sem26@gmail.com

afin d'être accompagné et soutenu bénévolement, sans formalités et dans l'anonymat.

Vous êtes également les bienvenus pour rejoindre l'association dans un esprit d'entraide, de fraternité et de bienveillance.



Envie de participer à l'aventure ?

BESOIN D'UN COUP DE POUCE ?	NOUS REJOINDRE ?
<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement• Aide administrative• Aide internet• Transport ponctuel• Achats nourriture / médicaments• Coup de pouce en cas d'accident ou maladie• Toute autre intervention faisant partie de l'entraide et/ou la solidarité	<p>Si vous êtes disponible, même de manière ponctuelle, vous êtes le/la bienvenu(e) pour nous rejoindre. Nous avons besoin de vous !</p> <ul style="list-style-type: none">• Ambiance conviviale et positive• Création de liens• Actions bénévoles• Réunions et événements dans la commune

SEM
SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE
MONTBOUCHÉROISES

06.43.23.39.49 (Bernard Honig) / asso.sem26@gmail.com

COLIS DE NOËL



La traditionnelle distribution des colis de Noël a eu lieu le 8 décembre 2023. Cette année 75 personnes de plus de 80 ans sont venues récupérer leur colis dans la salle du conseil où les attendaient Christiane, Marie et Dominique.

Dans un joli sac de fête provenant de l'épicerie ZAC, on trouvait entre autres, du miel, du vin, du foie gras, une cassolette, et la jolie petite carte de vœux des enfants de maternelle.

LES SENIORS AIMENT LA SEMAINE BLEUE

Vendredi 6 octobre après-midi, la salle des fêtes Jean-François Clerc portait bien son nom, festive pour la Semaine bleue. Organisé par la municipalité via Christiane Chaix, adjointe et déléguée CCAS, cet événement pérenne depuis 2006 a attiré environ 80 Montbouchérois de plus de 65 ans. L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance animée par le DJ et la chanteuse Isa. Belle occasion de se retrouver pour tous ces anciens et de rompre la solitude pour certains !



LES NONAGÉNAIRES FÊTÉS EN 2023 – 2024



Gilbert BASTET 30 mars 1934

Accompagné par l'adjointe au social, Christiane Chaix, les bras chargés d'une belle corbeille gourmande préparée par Zach, l'épicier du village, le maire va à la rencontre des nouveaux nonagénaires le jour de leur anniversaire, ou presque.

Christiane Chaix à l'initiative de cette tradition pérenne depuis 2007, l'a inscrite comme une des missions du CCAS.



Michel BEAUME 7 novembre 1933



Raoul VALENTIN 13 août 1933

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes vous propose tout au long de l'année de nombreuses animations pour vous divertir !



VOICI LES DATES DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 6 SEPTEMBRE**
Participation au forum des associations 2024
- 8 SEPTEMBRE**
Vide grenier
- 3 NOVEMBRE**
Bourse aux jouets et à la puériculture
- 14 DÉCEMBRE**
Goûter de Noël des enfants
- 31 DÉCEMBRE**
Réveillon

FESTIVITÉS 2025

- JANVIER**
Repas des seniors (date à définir)
- 22 MARS**
Bal de la Saint-Patrick
- 11 MAI**
Vide Grenier
- 27, 28 ET 29 JUIN**
Fête du Village

Contact :
cfmontboucher.animation@gmail.com
Andrée GENEVRE Présidente 06 44 18 46 30



LES ÉLUS DE MONTBOUCHER SUR JABRON

LES ADJOINTS



Maire
Bruno ALMORIC



1^{ère} adjointe
Catherine VIALE
Finances,
administration,
économie



2^{ème} adjoint
Frédéric BAGNOL
Affaires scolaires,
cantine, informatique



3^{ème} adjointe
Christiane CHAIX
Affaires Sociales,
logement,
cérémonies

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



1^{er} Conseiller Délégué
Jean-Antoine RAGEL
Bâtiments communaux,
travaux, réseaux secs et
humides



2^{ème} Conseillère Déléguée
Aude MORIN
Associations



4^{ème} adjoint
Raymond
D'HAILLECOURT
Service technique,
voirie, sécurité



5^{ème} adjointe
Anne AVRILA
Environnement,
communication
patrimoine/ culture

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Joël RIBES



Carmel RAJAIYAH



Marie ROISSARD



Dominique AMALRIC



Patricia DOREL



Franck BACQUET



Frédéric VOISIN



Marjolaine CASTRO



Olivier RANC



Stéphane HILAIRE



Laurane LEVEQUE

LE PERSONNEL COMMUNAL



A. SIMON

ADMINISTRATION

Alexandra SIMON - *Directrice des services*
Célia BOURRY-BROUCHIER
Nicolas DAMERY

Accueil

Mireille GONNIN
Camille MANISCALCO

Agence postale communale

Mireille GONNIN
Camille MANISCALCO
Elise TEDESCHI



M. GONNIN



C. MANISCALCO



E. TEDESCHI



C. BOURRY-BROUCHIER

Cantine

Célia BOURRY-BROUCHIER,
Responsable de pôle
Nadège BERTRAND
Manon BOURGEOIS
Habiba HARCHAOU



N. BERTRAND



M. BOURGEOIS



H. HARCHAOU

Entretien des bâtiments

Manon BOURGEOIS
Habiba HARCHAOU



N. DAMERY

Services techniques

Nicolas DAMERY,
Responsable de pôle
Ludovic DAUX
Jean-Luc GREL
Olivier PLISSON
Jean-Michel THOMASSET



L. DAUX



JL GREL



O. PLISSON



JM
THOMASSET

Police rurale

Mathieu MAZET



M. MAZET

Écoles

Marie AUBENAS
Céline BRES
Aurélie FORTAS
Isabelle NGINN



M. AUBENAS



C. BRES



A. FORTAS



I. NGINN

ÉTAT CIVIL

CARNET ROSE ET BLEU

— 2022 —

30 octobre Owen, Lucien MOMMÉE

30 octobre Ayden, Mickaël MOMMÉE

— 2023 —

7 juillet Malone, Frederick, Denis, Jean GOURJON

21 juillet Romane, Angel, Marthe BORDONOVE

5 septembre Arthur, Louis CARRAT

8 octobre Thomas, Alain, Benoît FOURNIER

CARNET BLANC

— 2023 —

1^{er} juillet
Steeven MOREIRA et Ségoène AUGIER

8 juillet
Nicolas FOURNIER et Mia ESTÈVE-CHRISTIENSEN

29 juillet
Antoine BERARD et Chloé COUREAU

29 juillet
Thibault PRANDI et Elodie BENOIT

12 août
Nicolas EYMARD et Julie-Sujeewa GAUTHIER

19 août
Guillaume MICHEL et Anaïs LAFROGNE

21 août
Matthias LATOUR et Laurine GUIA

26 août
Loris GALVEZ et Manon LAGUT

22 septembre
Alexandre STAHL et Anaïs PEYROUSE

23 septembre
Jérémy DA COSTA et Chrissy CHANAY

30 septembre
Christian MAINGUY et Christine CAMPAGNE-DECOMMER

NOS DÉFUNTS

— 2023 —

20 juillet Marguerite MATHURIN épouse GRAU

2 novembre Henriette LIÉNARD

14 novembre Jean-Denis BEURTON

— 2024 —

3 janvier Guy LÉCLUSE

10 novembre Amalya, Aïcha, Khadija LAALIOU

25 novembre Lenzo, Philippe, Liam, Sandro BURALLI

4 décembre Emma RICHARD

20 décembre Malo, Côme THEVENAZ RAFFIN

— 2024 —

20 avril Alessio, Alban, Alexy D'HAILLECOURT

15 mai Clément, Raphaël DI STÉFANO VERNET

22 mai Victoria, Valérie, Lysiane GREL

— 2024 —

22 janvier
Laurent CHAIX et Laurence FERNANDEZ

17 février
Stéphane SCARPA et Rebecca GEORGE

27 avril
Eddy DUPUY et Marine CHARIE

4 mai
Maxime CONGE et Chloé BRUNEL

8 mai
David GAUDIN et Rachel PAPADIA

18 mai
Thomas BASTIDE et Lorena GAJARDO

18 mai
Benjamin HOGUET et Léa DUCRE

22 juin
Alexandre MOMMÉE et Julie CHAMPELOVIER

22 juin
Raphaël CHAPIGNAC et Martine BIJOUX

22 juin
Axel TRIBOTÉ et Marie GIRARD

11 février Jean-Claude LEROY

17 février Thibaut GABLE

6 mars Lucie TOSIN épouse GENOUD

10 mars Suzanne ROMEIS veuve BEUCLER

12 avril Angela ROMEO veuve CHAMONTIN

11 mai Véronique SOUFFRE épouse DUCRE

15 mai Paul DEBOS

22 juin Marie-France ASSIER épouse TURCAN

CHAISSY SAS

- Travaux électrique & plomberie
- Borne de recharge
- Panneaux photovoltaïque
- Pompe à chaleur
- Bailon thermodynamique
- Rénovation de salle de bain

06 80 50 57 47 • contact@chaisy-sas.fr
170 Rue de Fontgrave
26740 MONTBOUCHER-SUR-JABRON

SPIE CityNetworks,

la référence de l'aménagement du territoire

- Réseaux d'énergie
- Réseaux numériques fixes et mobiles
- Éclairage public • Vidéoprotection
- Électro mobilité • Smart city / smart territoire

SPIE CityNetworks - 89, route de Châteauneuf - CS 50021
26201 Montélimar Cedex - T 06 46 25 03 06

www.spie.com

MONTILLIUM

MT

BIÈRE ARTISANALE
BRASSÉES EN DRÔME
300A RUE DE FONTGRAVE,
MONTBOUCHER SUR JABRON

06 20 34 26 31

Pizz'Alex

07 70 20 45 47

90 Rue Saint-Martin, 26740 Montboucher-sur-Jabron

ÉBÉNISTERIE DENARIÉ

Fabrication - Restauration de Meubles

Nicolas Denarié
145 rue Fortuné Jacquier
26740 Montboucher/Jabron

04 75 04 76 25 06 03 40 90 93

www.ebenisteriedenarie.fr
nicolas.denarie@wanadoo.fr



MANENT

FAÇADES & ISOLATION

Tous types de façades
Neuf - Rénovation
Isolation Thermique
par l'Extérieur

☎ **04 75 53 46 92**

145 rue de Fontgrave - 26740 Montboucher-sur-Jabron • Tél : contact@manentfaçades-isolation.fr



BÂTIMENTS

GENIE CIVIL

TRAVAUX PUBLICS

ACTIVITES SPECIQUES



26200 MONTÉLIMAR
04 75 91 80 30

13300 SALON DE PROVENCE
04 90 55 17 10

info@rivasi.com • www.rivasi.com

WEROCKET

WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

www.werocket.fr

Nos astronautes vous accompagnent
de la conception à la mise en ligne de votre site internet
en assurant un suivi efficace pour atteindre vos objectifs et
dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40

info@werocket.fr

Incubé chez AF Communication

